

D'UN DÉPARTEMENT À L'AUTRE : L'ENVIRONNEMENT FAMILIAL ET SOCIAL DES ENFANTS

Olivier Monso [DEPP]

— *Géographie de l'École* tire sa spécificité du nombre élevé d'indicateurs publiés à l'échelle des territoires, et pouvant être mobilisés par les acteurs de la communauté éducative. Proposer une approche synthétique de ces indicateurs, c'est aider ces acteurs à en tirer les principaux enseignements. Ainsi, en 2001, la dernière fiche de *Géographie de l'École* [DPD⁽¹⁾, 2001] mettait en regard deux cartes. La première proposait une synthèse de plusieurs indicateurs d'environnement social, à l'échelle académique. La seconde était une carte portant sur des indicateurs de résultats et de parcours. La dernière édition, en 2011, comprenait un dossier consacré aux ressemblances entre académies du point de vue de leur contexte socio-économique [de Saint Pol, 2011].

— D'une étude à l'autre, les dimensions mobilisées pour mener de telles typologies diffèrent, les échelles territoriales également. Les deux exemples qui viennent d'être cités se situent au niveau académique. Dans le présent numéro de *Géographie de l'École* se trouve également une typologie de « zones à risques d'échec scolaire » à l'échelle des cantons [Boudesseul *et al.*, 2014a et 2014b]. En partant des cantons, Boudesseul *et al.* proposent une vision fine sur les atouts et difficultés les caractérisant en termes d'environnement plus ou moins propice à la réussite scolaire.

— Dans le présent dossier, nous proposons une synthèse de plusieurs indicateurs de contexte social présentés dans la partie « L'environnement économique et social », à l'échelle départementale⁽²⁾. La question à laquelle ce dossier veut répondre est la suivante : comment résumer, à l'aide d'une carte de synthèse, les cartes portant sur l'environnement économique et social qui ont été présentées en début d'ouvrage ?

— Cette approche est d'une dimension plus modeste que celle de Boudesseul *et al.*, et se veut complémentaire. Modeste, car en déplaçant la focale sur les départements, caractérisés par leurs valeurs moyennes, elle ne permet pas une analyse aussi fine sur leur hétérogénéité. Complémentaire, car elle contribue à dégager une vision synthétique à l'échelle des départements, des académies, au plan national. Travailler au niveau départemental permet de plus de proposer des indicateurs un peu différents de ceux de Boudesseul *et al.*, plus ciblés sur les populations d'intérêt, en les définissant sur les enfants de 0 à 17 ans.

Les typologies, un outil privilégié en termes d'analyse et de pilotage

— Faire une synthèse de variables d'environnement social, c'est contribuer à caractériser un contexte social qui « s'impose » aux différents acteurs de la communauté éducative (décideurs, enseignants, élèves, etc.). Sa connaissance doit constituer un apport en termes d'analyse et de pilotage.

— Pour mener une telle synthèse, deux catégories de méthodes (au moins) coexistent : la première consiste à construire des classes de territoires qui se ressemblent, c'est-à-dire une typologie. La seconde consiste à caractériser un territoire par un indice synthétique. Dans l'indice de « précarité globale » construit par Broccolichi *et al.* (2007) à partir des caractéristiques sociales des élèves de sixième, un indice plus élevé pour un département correspond à des difficultés sociales plus prononcées. Son utilisation permet de faire apparaître des différences fines entre départements et d'en proposer une mesure numérique. Toutefois, il implique de ramener toutes les caractéristiques à une même dimension (à moins d'utiliser plusieurs indices).

— La typologie gomme, par construction, les différences entre départements au sein d'une même classe (« effets de seuil »), mais permet de mettre plus facilement en évidence la façon dont les territoires se différencient suivant, à la fois, le niveau et la nature des ressources et difficultés sociales rencontrées. Par exemple, dans la typologie de Boudesseul *et al.*, telle classe de cantons est plutôt exposée aux problèmes de logement et aux difficultés familiales, telle autre se distingue par un niveau de diplôme peu élevé des adultes. C'est cette démarche que nous retenons ici : nous souhaitons montrer que, s'il y a sans équivoque des départements qui rencontrent des difficultés sociales plus marquées que d'autres, les départements se distinguent aussi par la nature des difficultés (ou des ressources), sans qu'il soit évident de les hiérarchiser.

— La typologie présentée dans ce dossier a une vocation essentiellement descriptive et exploratoire. Elle se distingue de typologies qui sont parfois exclusivement constituées à des fins de pilotage. Des typologies en usage au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche décrivent ainsi le degré de ruralité et de « contraintes sociales » auxquels chaque académie fait face, afin de lui octroyer un degré de priorité, pour ces critères-ci, dans l'allocation des moyens en enseignants du premier degré [Gaudemar *et al.*, 2001]. Des typologies de contexte ont aussi été proposées pour faciliter la comparaison des résultats scolaires entre territoires, par exemple entre

(1) La fiche, en elle-même, n'est pas signée, mais l'introduction générale cite « une typologie des académies réalisée par Catherine Moisan (IGEN) ».

(2) Cette partie « L'environnement économique et social » a été réalisée avec Catherine Naviaux (DEPP). L'auteur lui adresse ses remerciements pour son aide et son avis à diverses étapes de la réalisation du dossier.

départements [Loustau et Miconnet, 2010]. Il s'agit de proposer, pour un département donné, un ou plusieurs département(s) aux caractéristiques similaires. Ces derniers fournissent un point de comparaison plus opérationnel que la moyenne nationale en termes de niveau et d'évolution des résultats scolaires.

Une sélection d'indicateurs choisis pour leur lien avec la réussite scolaire

— Les variables appuyant la typologie sont en nombre limité, comme pour Boudesseul *et al.* Ce choix se démarque de typologies ayant recours à un ensemble plus vaste de variables socio-économiques⁽³⁾, comme celles de de Saint Pol (2011) et Loustau et Miconnet (2010). Ces auteurs proposent un panorama plus global de la morphologie socio-économique des territoires. Nous faisons le choix d'une interprétation ciblée sur les principaux facteurs d'environnement familial ayant été mis en évidence par la recherche pour expliquer les différences de réussite et de parcours scolaire. Il s'agit de la part des enfants⁽⁴⁾ de 0 à 17 ans :

- dont le parent de référence est sans diplôme ;
- dont le parent de référence est diplômé du baccalauréat ou de l'enseignement supérieur ;
- dont le parent de référence est de catégorie sociale défavorisée (ouvrier, chômeur ou inactif n'ayant jamais travaillé) ;
- dont le parent de référence est de catégorie sociale très favorisée (cadre ou profession intellectuelle supérieure, chef d'entreprise de 10 salariés ou plus, enseignant) ;
- dont le parent de référence est au chômage de longue durée (voir méthodologie de la fiche 4, page 136) ;
- vivant dans un logement surpeuplé (voir méthodologie de la fiche 4, page 136) ;
- en famille monoparentale ;
- en situation de pauvreté (voir méthodologie de la fiche 5, page 136).

— Dans les grandes lignes, nous utilisons les mêmes dimensions que Boudesseul *et al.* Les différences tiennent en grande partie à notre choix de travailler au niveau départemental plutôt qu'infra-départemental. Cette démarche ne permet pas d'avoir des résultats aussi fins, mais donne des possibilités complémentaires en termes d'indicateurs. Elle permet en effet, soit d'obtenir, soit de

calculer plus facilement⁽⁵⁾, des indicateurs portant sur les enfants. Ainsi, comme Boudesseul *et al.*, nous retenons la dimension du diplôme, avec notamment l'idée que, de façon générale, les parents peuvent d'autant mieux aider leurs enfants dans leur scolarité qu'ils sont plus diplômés [Murat, 2009]. Là où Boudesseul *et al.* utilisent une « part de non-diplômés parmi les 45-54 ans », nous proposons un indicateur « part d'enfants de 0 à 17 ans dont le parent de référence est sans diplôme ». Cet indicateur, comme tous les autres à l'exception du taux de pauvreté, est construit à partir des données individuelles du recensement de la population 2010. Ce faisant, nous cherchons à répondre à une critique parfois faite à des indicateurs sociaux portant sur la population générale, qui consiste à dire qu'ils ne rendent pas forcément compte de la situation spécifique des enfants : une variable de revenu, par exemple, est influencée par la situation des retraités, ou encore des étudiants.

— Nous prenons également en compte la dimension des revenus, à partir de la source *Revenus disponibles localisés* de l'Insee. À l'échelle départementale, l'Insee propose des indicateurs construits à partir des niveaux de vie : le revenu du ménage tient compte des impôts et prestations, fournissant une mesure plus fine des conditions financières. Nous incluons dans la typologie le taux de pauvreté des 0-17 ans (non disponible pour les DOM). Ce choix de caractériser les familles les plus en difficulté financièrement est cohérent avec les travaux liant revenu familial et résultats scolaires [Maurin, 2002]. Vivre dans une famille monoparentale constitue une autre dimension commune aux deux études, son lien avec les difficultés scolaires ayant été illustré, par exemple, par Cretin (2012). La précarité sur le marché du travail vécue par les parents est aussi prise en compte, avec de notre part un choix un peu plus restrictif que celui de Boudesseul *et al.* Les travaux liant les difficultés d'accès à l'emploi des parents aux résultats scolaires des enfants s'appuient plutôt sur des difficultés à caractère durable [Duée, 2004 ; Duée, 2006]. Nous retenons l'indicateur « part des enfants de 0 à 17 ans dont le parent de référence est au chômage de longue durée ».

— Les situations de précarité vis-à-vis du logement sont approchées à travers la part d'enfants de 0 à 17 vivant dans un logement surpeuplé⁽⁶⁾. Goux et Maurin (2005) mettent en évidence l'importance de ce paramètre pour les résultats scolaires, qui, en outre, permettrait d'interpréter en grande partie les résultats plus défavorables des enfants issus de familles nombreuses. Ceci contribue à justifier notre choix de ne pas inclure de variable

(3) Faisant intervenir par exemple, dans les typologies citées, la répartition par âge de la population ou la répartition des emplois par secteur d'activité.

(4) Les enfants, au sens du recensement, sont les personnes vivant au sein du même ménage que leur(s) parent(s), célibataires et n'ayant pas de conjoint ou d'enfant vivant dans le ménage. Tous les indicateurs présentés portent sur les enfants de 0 à 17 ans au sens du recensement, à l'exception du taux de pauvreté. Ce dernier est issu de la source *Revenus disponibles localisés* et porte sur les 0-17 ans, qu'ils soient ou non enfants au sens du recensement. Le parent de référence est l'homme du couple, ou le parent isolé sinon.

(5) La construction de certains des indicateurs, à partir du recensement et à l'échelle infra-départementale serait envisageable, mais il faudrait gérer la question des territoires à faibles effectifs. Cette question se pose d'autant plus que les données mises à disposition par l'Insee portent sur l'exploitation dite « complémentaire », donc sur une partie des bulletins seulement.

(6) Boudesseul *et al.* utilisent la part de ménages logeant en HLM, tout en soulignant sa corrélation avec les situations de surpeuplement des logements.

relative aux familles nombreuses. Précisons toutefois que la variable de surpeuplement est assez délicate à manier. Tout d'abord, son interprétation est difficilement séparable des autres facteurs de conditions de vie. Vivre dans un logement dit « surpeuplé » n'a pas la même signification selon que l'on considère un ménage aisé ou aux revenus modestes. De plus, dans le cas des départements d'outre-mer, le mode de vie et le climat local conduisent à vivre plus fréquemment à l'extérieur. Ceci peut plaider, dans des comparaisons incluant des DOM, pour modifier la norme de surpeuplement, en incluant le jardin dans le nombre de pièces disponibles. L'ampleur du surpeuplement constatée dans les DOM en serait alors réduite [Alibay et Forgeot, 2006].

— Nous proposons des indicateurs liés à la catégorie sociale des parents. Boudesseul *et al.* les excluent en signalant que la catégorie sociale est sans doute redondante avec les autres indicateurs. Ce point de vue évoque, notamment, les résultats obtenus par Murat (2009), selon lesquels, en tenant compte de suffisamment de dimensions de contexte culturel et économique des parents, il n'y aurait pas d'effet « propre » de la catégorie sociale sur la probabilité de redoubler. Toutefois, il est possible que l'origine sociale garde un effet propre sur d'autres dimensions de l'échec scolaire, ou bien sur des dimensions liées aux aspirations des familles. Pirus (2013) met en évidence que l'origine sociale des parents a un effet marqué sur les souhaits d'orientation en seconde, y compris à niveau de diplôme des parents et niveau de vie maintenus constants. Par ailleurs, et d'un point de vue très pragmatique, une typologie incluant la catégorie sociale nous a permis, à l'échelle départementale, d'enrichir les oppositions entre départements. La même justification permet d'expliquer notre choix d'inclure des variables caractérisant des origines sociales et des diplômes très favorisés, alors que Boudesseul *et al.* s'appuient sur des variables caractérisant toutes une difficulté sociale.

— Une autre critique possible concernant la catégorie socioprofessionnelle a trait aux choix de regroupements effectués, notamment en bas de la hiérarchie sociale. Nous utilisons la variable « part d'enfants dont le parent de référence est de catégorie sociale défavorisée », couramment utilisée dans les travaux sur l'éducation. La comparaison entre départements appuyée sur cette variable est toutefois limitée par le fait que la catégorie « défavorisés » se restreint, pour ce qui est des catégories d'actifs, aux ouvriers, plus présents dans la moitié nord du pays. Une autre mesure du milieu social, prenant notamment en compte la situation des employés peu qualifiés, pourrait donner des résultats différents.

— Enfin, d'autres indicateurs présentés dans les fiches de la partie « L'environnement économique et social » sont utilisés de façon plus ponctuelle pour décrire les classes issues de la typologie : il s'agit d'autres indicateurs portant sur les revenus, comme le niveau de vie médian des couples avec enfants et des familles monoparentales (fiche 5), et d'indicateurs traduisant un plus

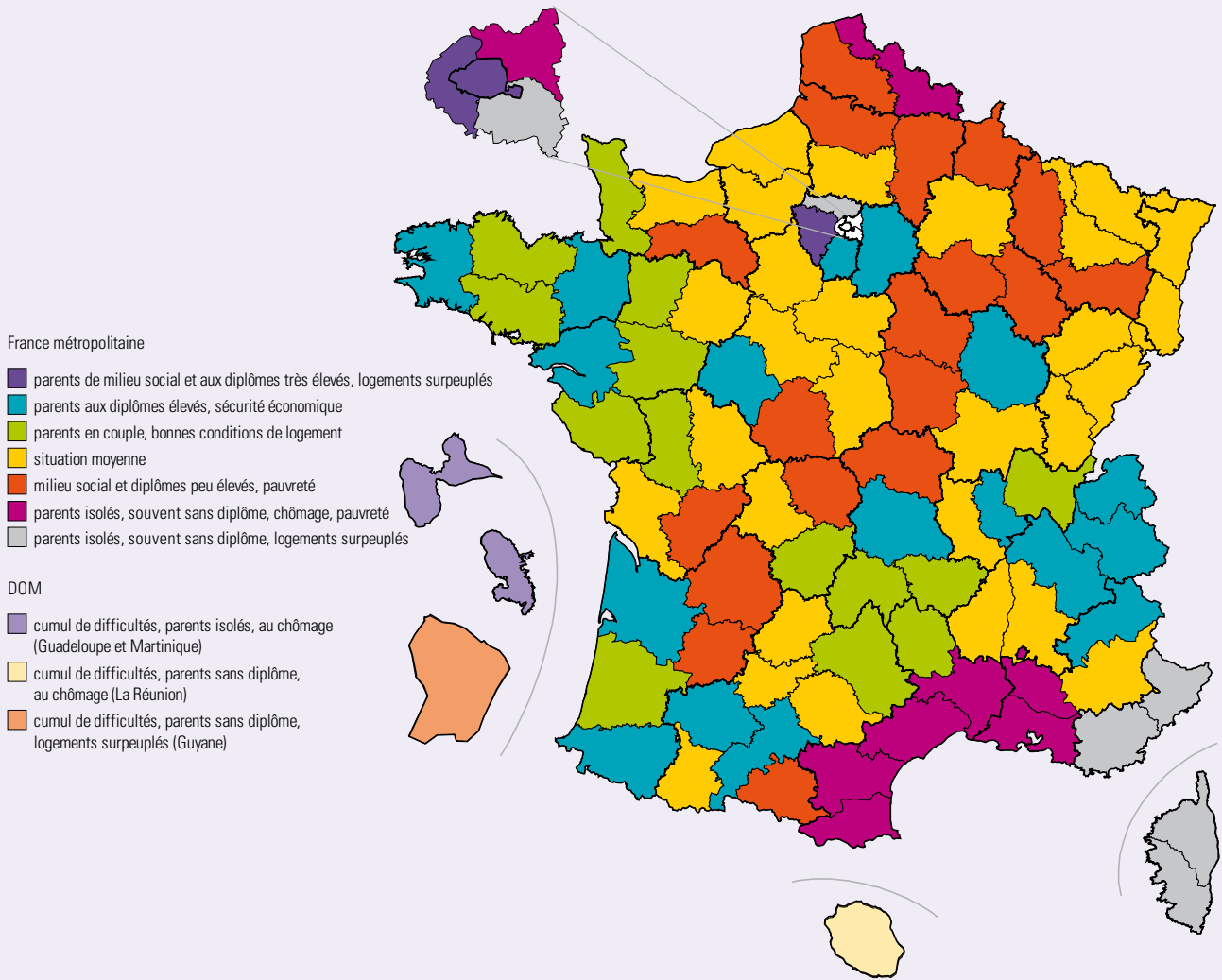
ou moins grand degré de ruralité, comme la part d'enfants de 0 à 17 ans vivant en commune isolée (fiche 2).

— En s'inspirant de la terminologie utilisée par Boudesseul *et al.*, certaines dimensions retenues sont plutôt interprétables en termes d'une plus grande « sécurité (ou précarité) économique », comme la pauvreté ou le chômage des parents. D'autres peuvent être mobilisées pour décrire une « stabilité (ou précarité) de vie familiale », comme les familles monoparentales et le surpeuplement. D'autres enfin peuvent s'interpréter sous la forme du « soutien culturel » plus ou moins fort dont les enfants peuvent bénéficier (surtout les diplômés des parents). Un même indicateur peut toutefois s'interpréter sous différents angles, par exemple les familles monoparentales, liées à une précarité de vie familiale mais aussi, souvent, économique.

— Notre typologie inclut les DOM, en dehors de Mayotte pour laquelle aucune donnée, à la date de réalisation de l'étude, n'était disponible. De façon générale pour ce type d'analyses, les DOM posent plusieurs types de difficultés : la donnée peut être manquante (ici le taux de pauvreté), les valeurs souvent extrêmes prises les DOM peuvent trop influencer les résultats, enfin, les indicateurs en eux-mêmes n'y ont pas forcément le même sens qu'en métropole. Nous procédons en deux temps :

- nous menons une classification ascendante hiérarchique (CAH) excluant le taux de pauvreté sur l'ensemble des départements, DOM compris. Le résultat de cette première classification est que les DOM y constituent, sans ambiguïté, des classes à part, compte tenu de leurs valeurs atypiques. Ceci justifie le fait de les traiter à part dans la suite ;
- nous menons deux classifications séparées, l'une sur les 96 départements métropolitains, et incluant le taux de pauvreté des 0-17 ans, l'autre sur les quatre DOM sans cette variable. Les interprétations ayant trait aux DOM devront donc tenir compte de l'absence pour eux de cette dimension. Les travaux comparatifs en matière de revenus et de pauvreté, entre métropole et DOM [Michel *et al.*, 2010 ; Alibay et Forgeot, 2006] suggèrent que les ménages des DOM, dans leur ensemble, sont en situation financière nettement plus défavorable que les ménages métropolitains. Cette dimension, si elle était incluse dans l'analyse, contribuerait sans doute à les distinguer encore plus.

FIGURE 1 Typologie des départements suivant l'environnement économique et social des enfants



Dix groupes de départements

— Cette classification nous permet de proposer dix classes : sept sur la France métropolitaine, trois sur les DOM ▶ FIGURE 1 :

- trois d’entre elles (1, 2, 3), portant sur la métropole, nous semblent être associées à des conditions moyennes plutôt favorables à la réussite scolaire ;
- dans trois autres (5, 6, 7), les difficultés sociales sont plus marquées, et se différencient par leur nature ;
- la classe 4 peut être vue comme une classe intermédiaire, et d’une grande diversité ;
- les DOM sont traités en trois classes distinctes (8, 9 et 10). Dans tous les DOM, les difficultés sont plus aiguës, mais le degré de ces difficultés varie de l’un à l’autre. Si la Guadeloupe et la Martinique peuvent, pour les indicateurs choisis, être commentées de façon conjointe (classe 8), La Réunion (9) et la Guyane (10) nous semblent trop différentes pour être regroupées.

— Les caractéristiques des différents groupes sont commentées suivant les valeurs prises pour les variables utilisées dans la typologie, qui viennent d’être citées,

ainsi que pour des variables « illustratives » également issues de la première partie de l’ouvrage. Les valeurs moyennes prises pour ces variables dans chaque groupe sont proposées dans le tableau 1 en fin de dossier. Les noms donnés aux classes le sont à titre indicatif : il s’agit de résumer brièvement les principaux atouts et difficultés caractérisant un ensemble de départements, et non, bien sûr, de caractériser l’ensemble de la population d’un département.

Des départements aux conditions moyennes plutôt favorables à la réussite scolaire

1. Parents de milieu social et aux diplômes très élevés, mais logements surpeuplés

— La classe 1 est constituée de trois départements de l’agglomération parisienne : Paris, les Hauts-de-Seine et les Yvelines. Elle se distingue par la part très élevée d’enfants dont le parent de référence a au moins le baccalauréat (de 64 % à 70 %) et appartient aux catégories sociales très favorisées (de 42 % à 46 %). Le niveau de vie médian y est élevé. Toutefois, les inégalités y sont fortes, surtout

dans les Hauts-de-Seine et à Paris : l'écart interdécile de niveaux de vie, pour les couples avec enfants, y atteint ainsi 4,8 et 6,2, alors qu'il est de 3 pour la France métropolitaine. Si dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine, le taux de pauvreté des 0-17 ans est assez faible (12 % et 14 %), il atteint 21 % à Paris. Le paradoxe parisien peut se formuler ainsi : alors que les familles avec enfants y ont les niveaux de vie médians les plus élevés de France métropolitaine, la part d'enfants de 0 à 17 ans en situation de pauvreté y est similaire à la moyenne de France métropolitaine (20 %).

— La part d'enfants vivant dans un logement surpeuplé atteint 37 % à Paris, et encore 27 % dans les Hauts-de-Seine et 14 % dans les Yvelines. Cette exposition au surpeuplement touche toutes les catégories sociales, même les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures, pour lesquels la part de situations de surpeuplement est le double de celle constatée dans l'ensemble de la France métropolitaine (11 % contre 5 %).

— Finalement, si cette classe présente un contexte dans l'ensemble favorisé, ce constat est à nuancer, au moins pour les Hauts-de-Seine et Paris, par de fortes inégalités de revenus et les difficultés de logement.

2. Parents aux diplômes élevés, sécurité économique

— La classe 2 compte dix-sept départements surtout situés dans le quart Nord-Ouest, le quart Sud-Ouest, et dans les Alpes du Nord. Cette classe est très hétérogène, rassemblant le département très urbain de l'Essonne et celui, rural, du Gers⁽⁷⁾. Ce type d'associations peut surprendre : il faut souligner une fois de plus le caractère exploratoire de la typologie. Son objectif est de souligner des caractéristiques communes que partagent ces départements pour les seules variables prises en compte dans l'analyse, relatives à une sélection de facteurs de réussite scolaire, alors qu'elles peuvent différer notablement sur d'autres plans.

— Une caractéristique commune aux différents membres de cette classe est une part élevée de parents diplômés du baccalauréat ou du supérieur (de 48 % à 61 %), quoiqu'à un degré moindre que dans la classe précédente. La part d'enfants dont le parent de référence est de catégorie sociale défavorisée y est faible (de 25 % à 36 %). Le taux de pauvreté des 0-17 ans y est peu élevé (de 14 % à 19 %), même si les Hautes-Alpes, le Gers et le Rhône se démarquent par un taux plus élevé que les autres (19 %). Le chômage de longue durée y est plutôt rare : entre 1,5 % et 3,5 % des enfants ont un parent dans cette situation. La part d'enfants en situation de surpeuplement y est modérée à l'exception de la Seine-et-Marne et de l'Essonne, où elle atteint 14 % et 18 %. Cette classe présente donc des caractéristiques d'ensemble plutôt favorables à la

réussite scolaire, qui se traduisent surtout par un soutien culturel et une sécurité économique meilleure que dans la plupart des autres classes.

3. Parents en couple, bonnes conditions de logement

— Cette classe comporte quatorze départements qui se trouvent dans le quart Nord-Ouest ou dans le sud du Massif central, auxquels se rajoutent les Landes et l'Ain⁽⁸⁾. Ce sont des départements plutôt ruraux. La part d'enfants vivant en dehors des grandes aires urbaines y est élevée (sauf dans l'Ain et dans le Morbihan) et dans certains départements, la part d'enfants vivant en commune isolée est très forte (41 % en Lozère, 35 % dans le Cantal).

— Ses attributs les plus remarquables ont trait à des conditions de vie familiale qui y sont plus stables. La part d'enfants de 0 à 17 ans vivant en famille monoparentale y est faible, comprise entre 11 % et 17 %. La Mayenne et la Vendée, départements où cette part est la plus faible en France, font d'ailleurs partie de ce groupe. La part d'enfants vivant dans un logement surpeuplé y est aussi parmi les plus faibles (entre 3 % et 6 %), tout comme la part d'enfants dont le parent de référence est au chômage de longue durée (entre 1,7 % et 2,6 %).

— Les origines sociales sont moins favorisées que dans les types précédents, et la part des parents ayant au moins le baccalauréat y est plus faible. Toutefois, cette classe est aussi celle où la part des enfants dont le parent de référence est sans diplôme est la plus basse (de 15 % à 20 %). Autrement dit, les inégalités culturelles y sont peu marquées.

— Un constat similaire peut être tenu pour les inégalités de revenus. Le niveau de vie médian des familles avec enfants y est plus faible que dans la classe précédente, et les inégalités moins marquées : à l'exception de l'Ain, l'écart interdécile de niveaux de vie est toujours inférieur à 2,9 pour les couples avec enfants. Le taux de pauvreté des 0-17 ans est peu élevé, même si cet aspect est plus marqué dans les départements du quart Nord-Ouest qu'au sud du Massif central, où le taux de pauvreté atteint tout de même 19 % en Lozère, en Aveyron et en Corrèze. Cette classe présente là aussi un contexte plutôt favorable : une meilleure sécurité économique que dans la plupart des autres classes (avec notamment des départements moins touchés par le chômage) et de bonnes conditions de vie familiale.

Une classe intermédiaire : situation moyenne (4)

— Cette classe est la plus large, comptant trente départements situés surtout dans le Bassin parisien et dans le quart Nord-Est. Il s'agit de départements qui occupent une situation intermédiaire entre des classes que nous

(7) Le Gers est un cas « limite » de cette catégorie, il aurait pu figurer dans la catégorie 3. Il se distingue de cette dernière par une part d'enfants de catégories sociales défavorisées qui est plus faible, et aussi une part d'enfants vivant en famille monoparentale un peu plus élevée.

(8) L'Ain est un cas « limite » de cette classe, il est à la frontière de la classe 2 et de la classe 3. Ce qui contribue à lui attribuer la classe 3 est notamment sa part faible d'enfants vivant en famille monoparentale (13 %).

avons identifiées comme ayant un contexte plutôt favorable, et celles où les difficultés sociales sont plus marquées. Compte tenu de cette situation intermédiaire et du nombre de départements, il n'y a guère d'intérêt à en proposer un commentaire général.

— Certains départements de cette classe en sont aux « marges » et auraient pu, à peu de choses près, être classés ailleurs. C'est d'abord le cas du Lot, qui sous plusieurs aspects (notamment une faible part d'enfants dont le parent de référence est sans diplôme) pourrait être dans la classe 3. Ceci renforcerait la représentation du sud du Massif central comme se distinguant par un environnement plutôt favorable. Toutefois, le Lot présente aussi une proportion d'enfants en famille monoparentale (18 %) et un taux de pauvreté des 0-17 ans (21 %) tous deux un peu plus élevés que dans la classe 3. Ce sont ces (relatives) fragilités qui justifient son classement dans une classe « intermédiaire ».

— Dans l'autre sens, la Seine-Maritime pourrait être en classe 5, rejoignant les difficultés sociales connues dans plusieurs départements du nord de la France, comme en atteste la part assez élevée d'enfants qui y ont un parent de référence sans diplôme (25 %). Sa situation en classe 4 se justifie toutefois par une part d'enfants dont le parent de référence est en catégorie très favorisée (17 %) beaucoup plus élevée que dans la classe 5 et aussi, un taux de pauvreté des 0-17 ans (22 %) un peu plus faible que dans la plupart des départements de la classe 5.

— Le classement de l'Alsace dans cette catégorie intermédiaire peut surprendre. L'Alsace est régulièrement présentée comme une académie à contexte économique et social favorable. La grande majorité de ses cantons sont en « sécurité économique et soutien culturel » dans la typologie proposée par Boudesseul *et al.* Cette dissonance est en partie due à notre choix de variables. Ainsi, le fait d'introduire une variable « part d'enfants dont le parent de référence est de catégorie sociale défavorisée⁽⁹⁾ » est (à tort ou à raison) défavorable à l'Alsace, où la part des ouvriers dans l'emploi est encore assez élevée. Autre illustration, du point de vue des revenus, le taux de pauvreté des 0-17 ans, que nous utilisons dans la typologie, donne une image un peu moins favorable à l'Alsace que les variables de niveau de vie médian des familles avec enfants⁽¹⁰⁾.

(9) Comme cela a été souligné plus haut, la catégorie « défavorisés » se restreint, pour ce qui est des catégories d'actifs, aux ouvriers, plus présents dans la moitié nord du pays. C'est une limite : une catégorie qui inclurait les employés non qualifiés pourrait donner des résultats quelque peu différents.

(10) Ainsi, en Loire-Atlantique (classe 2), le niveau de vie médian des couples avec enfants est un peu inférieur à celui du Bas-Rhin et du Haut-Rhin (respectivement 20500, 20900 et 21 200 euros) et en même temps, le taux de pauvreté des 0-17 ans y est inférieur (14 % contre 19 % pour les deux départements alsaciens).

Des départements où les difficultés sociales sont plus fortes

5. Milieu social et diplômes peu élevés, pauvreté

— La classe 5 est constituée de dix-huit départements. La plupart d'entre eux sont situés au nord de la France, dans le quart Nord-Est et au nord du Massif central. À l'exception du Pas-de-Calais, ils sont plutôt ruraux, et très ruraux pour certains. La part d'enfants vivant en commune isolée y atteint ainsi 21 % en Dordogne, dans l'Indre et dans la Nièvre, 46 % en Creuse.

— Cette classe se distingue avant tout par la part élevée d'enfants de catégorie sociale défavorisée, qui y est comprise entre 36 % et 50 %. La part d'enfants dont le parent de référence est de catégorie sociale très favorisée est faible (de 11 % à 14 %). Ces origines sociales plus modestes s'accompagnent de diplômes assez peu élevés. La part d'enfants dont le parent de référence est diplômé du baccalauréat ou d'un diplôme du supérieur est faible au regard des autres classes de France métropolitaine (de 35 % à 45 %).

— Cette classe se caractérise également par des revenus faibles et un taux de pauvreté élevé des 0-17 ans, situé entre 21 % et 30 %. La précarité économique accompagne, dans plusieurs de ces départements, une précarité sur le marché du travail, surtout dans le nord de la France : la part d'enfants ayant un parent chômeur de longue durée y atteint 5,5 % dans le Pas-de-Calais et dans les Ardennes.

— La répartition spatiale de cette classe correspond en partie à celle de l'emploi ouvrier sans toutefois s'y résumer : plusieurs départements à forte présence ouvrière situés soit à l'Ouest (Vendée), soit à l'est du pays (Doubs) relèvent d'autres catégories. Inversement, l'Ariège figure dans la classe 5 alors que la part des ouvriers dans l'emploi y est faible. C'est notamment son taux de pauvreté élevé des 0-17 ans (26 %) qui contribue à le positionner dans cette classe et non dans la classe 4.

6. Parents isolés, souvent sans diplôme, chômage, pauvreté

— La classe 6 est composée de huit départements : cinq départements méditerranéens et le Vaucluse, ainsi que la Seine-Saint-Denis et le Nord. Elle se distingue par un taux de pauvreté très élevé des 0-17 ans, de façon plus marquée encore que la classe précédente : de 26 % à 34 %, ce qui constitue le maximum en France métropolitaine (Seine-Saint-Denis). Le chômage y frappe plus durement les parents qu'ailleurs : entre 4,5 % et 6,7 % des enfants de 0 à 17 ans ont un parent de référence au chômage de longue durée. Enfin, le niveau de diplôme des parents est plutôt faible. Par rapport à la classe précédente, la spécificité de la classe 6 est une forte proportion d'enfants dont le parent de référence est sans diplôme (de 24 % à 29 % en excluant la Seine-Saint-Denis, 41 % pour ce dernier département). L'Hérault se distingue par des inégalités culturelles particulièrement fortes : la part d'enfants ayant un parent sans diplôme y est élevée (24 %) et la part de ceux ayant un parent au moins diplômé du baccalauréat également (49 %). Enfin, cette classe se

distingue par des parts élevées d'enfants vivant en famille monoparentale, comprises entre 19 % et 26 %.

— Deux départements non-méditerranéens sont présents dans cette classe. Le Nord, tout d'abord, aurait, à (très) peu de choses près, pu aller dans la classe 5, se regroupant ainsi avec plusieurs autres départements du nord de la France. Les principales différences avec la classe 5 tiennent dans des parts d'enfants dont le parent de référence est de catégorie sociale très favorisée (18 %) et dont le parent de référence a au moins le baccalauréat (44 %) qui sont supérieures à celles de la classe 5.

— La Seine-Saint-Denis, de son côté, aurait pu constituer une classe à elle-seule. En effet, elle présente les difficultés propres à cette classe, en accentué, sauf pour les familles monoparentales. À ces difficultés sociales, elle ajoute une part élevée d'enfants d'origine sociale défavorisée (41 %) et aussi, une part exceptionnellement élevée d'enfants vivant dans un logement surpeuplé, la plus forte de métropole (40 %). Ce département est le seul qui, en métropole, concentre tous les types de difficultés sociales qui ont été pris en compte pour cette étude.

7. Parents isolés, souvent sans diplôme, logements surpeuplés

— La classe 7 est composée de six départements. Elle offre une association originale entre trois départements très urbains (Val-d'Oise, Val-de-Marne, Alpes-Maritimes), le Var et les deux départements corses. Les enfants de ces départements ont en commun, par rapport aux deux classes précédentes, des origines sociales un peu plus favorisées : en particulier la part d'enfants d'origine sociale défavorisée y est plus faible (de 27 % à 35 %). Les niveaux de vie médians des familles y sont plus élevés, surtout pour les familles monoparentales.

— Malgré tout, la part d'enfants ayant un parent de référence sans diplôme y est assez forte (de 24 % à 31 %). Comme dans la classe 6, ces départements sont marqués par une part élevée d'enfants vivant en famille monoparentale, le Val-d'Oise faisant exception (17 % alors que dans les quatre autres départements, cette part est de 21 % ou 22 %).

— Une contrainte sociale spécifique à cette catégorie est la part élevée d'enfants vivant dans un logement surpeuplé : c'est déjà vrai pour les deux départements corses et le Var (entre 14 % et 17 %) et cela est beaucoup plus marqué encore pour le Val-d'Oise (23 %), les Alpes-Maritimes et le Val-de-Marne (29 %).

— La présence des deux départements corses dans cette classe, plutôt que dans la classe 6, s'interprète par une part d'enfants d'origine sociale défavorisée qui y est plus faible et aussi par une part plus faible que dans la classe 6 d'enfants dont le parent de référence est au chômage de longue durée (2,0 % pour la Corse-du-Sud et 2,4 % pour la Haute-Corse).

Les départements d'outre-mer : cumul de difficultés sociales (classes 8, 9 et 10)

— Les départements d'outre-mer se distinguent par le cumul de quasiment toutes les difficultés sociales qui ont été évoquées jusqu'ici. Ils se différencient toutefois par les difficultés qui les frappent le plus.

— Ainsi la Guadeloupe et la Martinique (classe 8) se distinguent par une part très élevée d'enfants vivant en famille monoparentale (44 % et 45 %) et ensuite par une part élevée d'enfants dont le parent de référence est au chômage de longue durée (19 % et 17 %). Les autres types de difficultés y sont également présents dans des proportions importantes. La part d'enfants dont le parent de référence est sans diplôme y est égale, respectivement, à 39 % et 35 %. La part d'enfants vivant en logement surpeuplé y est de 28 % et 30 %.

— La Réunion (classe 9) présente, comme la classe précédente, une forte exposition des enfants aux situations de chômage de longue durée de leurs parents : 20 % ont leur parent de référence dans ce cas. Le deuxième type de difficultés le plus marqué porte sur la part élevée d'enfants dont le parent de référence est sans diplôme. 50 % sont dans cette situation, ce qui est plus qu'en Guadeloupe et en Martinique. Par rapport à ces deux départements, La Réunion a moins d'enfants en famille monoparentale, mais cette proportion reste très élevée au regard de la métropole (32 %).

— Enfin, la Guyane (classe 10) a une part d'enfants dont le parent de référence est sans diplôme plus élevée encore, avoisinant les deux tiers (64 %). Il faut rappeler le contexte très particulier de ce département, qui accueille une part élevée d'immigrés, très souvent sans diplôme [Insee Guyane, 2006]. La part d'enfants en situation de surpeuplement y atteint 62 %. Comme cela a été indiqué plus haut, cet indicateur doit être considéré avec précaution pour les DOM. Des études sur les comparaisons de conditions de vie entre DOM et métropole ont suggéré d'inclure le jardin dans le nombre de pièces disponibles [Alibay et Forgeot, 2006], ce qui réduirait l'écart entre les départements d'outre-mer et la métropole, sans expliquer toutefois toute l'ampleur du phénomène en Guyane. L'éloignement des parents du marché du travail est une troisième caractéristique qui apparaît accentuée en Guyane. La part d'enfants dont le parent de référence est au chômage de longue durée y est identique à celle de La Réunion (20 %). La part d'enfants d'origine sociale défavorisée y est la plus élevée des départements français (59 %), en raison d'une part élevée d'enfants dont le parent de référence est chômeur ou inactif n'ayant jamais travaillé (37 %). Enfin, la part d'enfants en famille monoparentale y est très élevée (40 %), tout juste derrière la Martinique et la Guadeloupe.

TABLEAU 1 Caractéristiques des classes (moyennes départementales, non pondérées)

		Variables entrant dans la construction de la typologie							
		Caractéristiques des 0-17 ans (%)							
Classe	Intitulé	Parent de référence sans diplôme en 2010	Parent de référence diplômé du baccalauréat ou du supérieur en 2010	Parent de référence dans une catégorie sociale défavorisée en 2010	Parent de référence dans une catégorie sociale très favorisée en 2010	Parent de référence au chômage de longue durée en 2010	En situation de surpeuplement en 2010	En famille monoparentale en 2010	En situation de pauvreté en 2011
1	Parents de milieu social et aux diplômes très élevés, logements surpeuplés	19,3	67,6	18,5	44,1	3,1	25,5	18,7	15,7
2	Parents aux diplômes élevés, sécurité économique	18,0	51,9	31,5	22,7	2,5	7,7	16,9	16,1
3	Parents en couple, bonnes conditions de logement	17,5	45,5	37,2	15,6	2,1	4,0	14,2	17,5
4	Situation moyenne	22,2	43,8	39,1	16,8	3,4	6,9	17,2	20,2
5	Milieu social et diplômes peu élevés, pauvreté	23,9	38,6	43,5	12,6	4,4	6,2	17,9	24,6
6	Parents isolés, souvent sans diplôme, chômage, pauvreté	28,2	43,8	37,6	16,4	5,5	15,6	22,0	28,7
7	Parents isolés, souvent sans diplôme, logements surpeuplés	27,9	47,6	30,7	19,4	3,2	21,2	20,4	22,0
Moyenne départements France métropolitaine		21,8	45,5	37,0	17,9	3,4	8,7	17,5	20,6
8	Cumul de difficultés, parents isolés, au chômage (Guadeloupe et Martinique)	37,0	34,7	38,4	10,8	17,8	28,9	44,5	n.c
9	Cumul de difficultés, parents sans diplôme, au chômage (La Réunion)	50,0	26,1	49,7	9,6	19,8	27,2	31,6	n.c
10	Cumul de difficultés, parents sans diplôme, logements surpeuplés (Guyane)	64,4	19,3	59,2	7,6	20,1	61,8	39,8	n.c
Moyenne départements d'outre-mer		47,1	28,7	46,4	9,7	18,9	36,7	40,1	n.c

Note de lecture : pour toutes les variables portant sur les 0-17 ans à l'exception du taux de pauvreté, le champ est celui des enfants au sens du recensement (voir méthodologie). En grisé et à titre indicatif, nous avons représenté les valeurs les plus caractéristiques, pour chaque classe et pour les variables qui sont utilisées dans la construction des classes.

Des écarts de situation importants au sein d'une même académie

— La carte d'ensemble représentant la répartition des classes permet, pour terminer, de proposer des constats d'ensemble dans deux directions.

— Le premier constat vient du fait que les départements appartenant aux différents types sont, jusqu'à un certain degré, proches les uns des autres. Les départements de la façade ouest du pays, du sud du Massif central et du nord des Alpes constituent des ensembles offrant des conditions plutôt propices à la réussite scolaire : nous disons cela avec toute la réserve qu'impose l'utilisation de moyennes départementales, mais confortés également par l'analyse de Boudesseul *et al.* (2014a ; 2014b), prenant en compte cette hétérogénéité infra-départementale.

— Les types d'atouts mis en exergue par ces territoires diffèrent : le nord des Alpes, plus l'Ain et le Rhône, se caractérisent notamment par le niveau de diplôme élevé des parents et une certaine sécurité économique (taux de pauvreté plus faible). Dans le sud du Massif central, les atouts liés à l'environnement familial s'interprètent moins en termes de diplômes et de revenus des parents, mais plutôt par de bonnes conditions de vie familiale, dont les principaux aspects sont la faible part d'enfants en familles monoparentales et d'enfants en logement surpeuplé. Enfin, la façade Ouest présente ces deux types de départements : les départements les plus urbains sont plutôt de type « diplômes élevés, sécurité économique », les départements plus ruraux sont plutôt du type « parents en couple, bonnes conditions de logement ».

— Le nord et une partie de l'est du pays, ainsi que le nord du Massif central et la façade méditerranéenne, présentent des difficultés sociales plus marquées, en partie différentes par leur nature. Dans les deux premiers cas, elles se manifestent notamment par le niveau de diplôme et l'origine sociale peu élevés des parents. Le sud méditerranéen se signale par la part élevée d'enfants en famille monoparentale et l'absence fréquente de diplôme de parents, signe de fortes inégalités culturelles. Une partie de la façade méditerranéenne, plutôt à l'Est, ajoute à ces difficultés des conditions de logement difficiles ; une autre partie, plutôt à l'Ouest, est touchée par le chômage et la pauvreté. À cette dernière classe se rattache la Seine-Saint-Denis, qui présente l'ensemble de ces difficultés de manière accentuée, et cumule aussi l'ensemble des difficultés sociales considérées. Enfin, les DOM se distinguent par le niveau et le cumul des difficultés sociales, avec des distinctions d'un DOM à l'autre quant aux difficultés les plus marquées.

Variables utilisées à titre illustratif					
Caractéristiques des 0-17 ans (%)		En euros			
Vit en dehors des grandes aires urbaines en 2010	Vit en commune isolée en 2010	Niveau de vie médian des couples avec enfants en 2011	Niveau de vie médian des familles monoparentales en 2011	Écart interdécile de niveau de vie, couples avec enfants, 2011	Écart interdécile de niveau de vie, familles monoparentales, 2011
0	0	27 100	17 300	4,9	4,0
18,1	5,7	20 800	15 000	3,0	3,2
46,9	15,3	19 000	14 300	2,7	3,1
25,6	6,8	19 400	14 300	2,9	3,2
42,9	14,4	18 200	13 600	2,8	3,2
13,7	3,3	18 200	13 500	3,3	3,3
14,3	5,9	20 200	15 300	3,5	3,4
28,2	8,7	19 600	14 400	3,0	3,2
12,0	1,4	n.c	n.c	n.c	n.c
12,6	3,0	n.c	n.c	n.c	n.c
53,9	20,1	n.c	n.c	n.c	n.c
26,2	6,5	n.c	n.c	n.c	n.c

Sources : Insee/Recensement de la population 2010 et Revenus disponibles localisés 2011.

— Le deuxième constat s'appuie, au contraire, sur le fait que des départements de types très différents se côtoient aussi sur un territoire restreint, souvent au sein d'une même académie. Ceci illustre le fait que la plupart d'entre elles ont à gérer des territoires de nature très diverse. L'académie de Toulouse présente quatre types de départements sur les sept possibles en métropole. L'académie de Créteil en compte trois de types très différents, tout comme Dijon, Clermont-Ferrand, ou encore Bordeaux. Ces écarts ont des conséquences en termes d'analyse et de pilotage : ils exigent par exemple de tenir compte de cette diversité dans les comparaisons de performances en termes de résultats et de parcours entre des territoires d'une même académie [Guillois *et al.*, dossier 3 dans ce numéro, p. 113].

POUR EN SAVOIR PLUS

- Alibay, N. et Forgeot, G., « Évaluation de la pauvreté dans les départements d'outre-mer à partir de l'enquête Budget de famille 2001 », *Les travaux de l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2005-2006*, 2006, p. 309-416.
- Boudesseul, G., Caro, P., Grelet, Y. et Vivent, C., « Une analyse territoriale de l'échec scolaire », *Géographie de l'École*, 2014, MENESR-DEPP, 2014a, p. 99.
- Boudesseul, G., Caro, P., Grelet, Y. et Vivent, C., *Atlas académique des risques sociaux d'échec scolaire : l'exemple du décrochage*, DEPP-Céreq, 2014b.
- Broccolichi, S., Ben Ayed, C., Mathey-Pierre, C. et Trancart, D., « Fragmentations territoriales et inégalités scolaires : des relations complexes entre la distribution spatiale, les conditions de scolarisation et la réussite des élèves », *Éducation & formations*, n°74, MEN-DEPP, avril 2007, p. 31-48.
- Cretin, L., « Les familles monoparentales et l'école : un plus grand risque d'échec au collège ? », *Éducation & formations*, n° 82, MEN-DEPP, décembre 2012, p. 51-66.
- De Saint Pol, T., « Quelles académies se ressemblent du point de vue de leur contexte socio-économique ? », *Géographie de l'École*, MEN-DEPP, 2011, p. 90-93.
- Direction de la programmation et du développement, *Géographie de l'école*, MEN, 2001.
- Duée, M., « L'impact du chômage des parents sur le devenir scolaire des enfants », Document de travail de l'Insee, n° G 2004/06, 2004.
- Duée, M., « Chômage parental de longue durée et échec scolaire des enfants », *Données sociales*, Insee, 2006, p. 157-161.
- Gaudemar, J.-P., Bard, H. et Becquelin, G., *Rapport sur la carte scolaire du premier degré*, MEN, 2001.
- Goux, D., Maurin, É., « The effect of overcrowded housing on children's performance at school », *Journal of Public Economics*, 89, 2005, p. 797-819.
- Guillois, P., Lafargue, C. et Monso, O., « Les disparités territoriales dans la poursuite d'études vers l'enseignement supérieur dans l'académie de Bordeaux », *Géographie de l'École*, ce numéro, MENESR-DEPP, 2014.
- Insee Guyane, *Atlas des populations immigrées en Guyane*, 2006.
- Loustau, É. et Miconnet, N., « Typologie des départements », *Notes statistiques de l'académie de Clermont-Ferrand*, diffusion restreinte, n° 10-10, 2010.
- Maurin, É., « The impact of parental income on early schooling transitions. A re-examination using data over three generations », *Journal of Public Economics*, 85, 2002, p. 301-332.
- Michel, C., Theulière, M. et Missègue, N., « Les inégalités de revenus entre les DOM et la métropole », *Insee Première*, n° 1279, février 2010.
- Murat, F., « Le retard scolaire en fonction du milieu parental : l'influence des compétences des parents », *Économie et Statistique*, n° 424-425, février 2009, p. 103-124.
- Pirus, C., « Orientation en fin de troisième : une procédure marquée par de fortes disparités scolaires et sociales », *Note d'information*, n° 13.24, MEN-DEPP, novembre 2013.